





Le conseil municipal à pied d'œuvre





Les écoles en mode déconfinement



Consultez l'Atlas

de Biodiversité P. 6 Le quartier des Bouleaux, c'est parti! P. 14

Et aussi dans ce numéro...





Sommaire

Grand Poitiers	3
Citoyenneté et communication	4-5
Environnement	ć
Agenda 21	7
Éducation	8-9
Solidarités	10-11
Développement économique et tourisme	12-13
Urbanisme et cadre de vie	14-17
Animations Culture	18-19
Quelques rendez-vous à ven	ir 20
Sur les registres de l'Etat civ	il 20

Stop aux bruits de voisinage

Aux beaux jours, on profite de cette période pour passer plus de temps à la maison et effectuer des travaux de bricolage, nettoyage, entretien du jardin... Cela est bien compréhensible mais doit se faire dans le respect du voisinage et dans le cadre de la réglementation.

Quelques rappels:

- Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne (cri, chant, fête familiale, ...), par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard, tondeuse, électroménager, ...) ou par un animal (exemple : aboiements).
- Le bruit peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps.
 Les activités générant du bruit ne sont autorisées par arrêté préfectoral qu'aux horaires suivants:
 - > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
 - > Le samedi de 9 h à 12 h et de 14h à 18h
 - > Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Si vous êtes victime de bruits anormaux de voisinage, le premier réflexe est d'aller en discuter avec votre voisin. Si cela persiste, votre élu(e) référent(e) de quartier pourra vous orienter vers le conciliateur de justice.



Chères Disséennes, Chers Disséens,

Comme partout en France et dans le monde, les mois qui viennent de s'écouler à Dissay ont modifié notablement notre façon de vivre. Beaucoup de nos habitudes ont été bousculées et il a fallu que chacune et chacun fasse preuve de beaucoup de compréhension et de réactivité pour s'adapter au mieux aux événements, que ce soit dans nos écoles, nos commerces et marchés, nos associations, nos services publics... Vous retrouverez au

fil des pages des articles qui témoignent de ce passé récent et des actions qui ont été menées pour y faire face.

Aujourd'hui encore, nous devons rester prudents et vigilants face à cette crise sanitaire d'une ampleur inédite, qui n'est pas terminée. Dans nos activités quotidiennes, familiales, associatives ou professionnelles, il est de notre responsabilité individuelle et collective que de nous protéger et de protéger les autres. Gestes barrières, lavage des mains, port du masque... nous savons ce qu'il faut faire, alors faisons-le!

Pour autant, devons-nous céder à la peur et à l'attentisme ? Certainement pas, et c'est pourquoi votre équipe municipale est plus que jamais à la tâche pour mettre en œuvre de nouveaux projets au service de notre commune. À ce titre, le 3 juillet dernier, le budget 2020 a été voté à l'unanimité avec près d'1 million d'euros d'investissements, sans augmentation d'impôts pour la troisième année consécutive.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été, en espérant vous retrouver en août et septembre sur l'une des animations que nous avons voulu, vaille que vaille, vous proposer.

À votre écoute et à vos côtés, Michel François, Maire de Dissay

De nouvelles têtes à l'équipe d'animation

Jordan Birault, animateur municipal depuis janvier 2017, a décidé de quitter la collectivité pour se consacrer pleinement à sa passion, la danse et la culture Hip-Hop.

Recruté par la collectivité sur un contrat d'avenir, il intervenait en tant qu'animateur à l'accueil périscolaire de Paul-Émile Victor et à l'accueil de loisirs de Puygremier. Une petite céré-



monie en présence de ses collègues et des élus a été organisée le 26 juin dernier.

Le maire a rappelé qu'il avait su insuffler aux enfants sa bonne humeur et sa passion des arts de la rue, en organisant notamment des battles de hip hop.

Il est remplacé depuis le 1^{er} juillet par Tim Bonhumeau, animateur diplômé et spécialisé dans la pratique du sport. Il est aussi titulaire d'un BNSSA - Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique et possède une expérience de l'animation.

L'équipe d'animation a été complétée par Julien Malvé qui lui aussi possède une bonne expérience. Il a été éducateur sportif dans un club de football de Poitiers lors d'un service civique et vient d'obtenir un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) en tant qu'Animateur de Loisirs Sportif auprès du CREPS. Bienvenue à tous les deux !

Dissay, les Echos Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1er adjoint Communication, Animation, Vie Associative. Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Pierre Brémond, Ophélie Champion, Dominique Lusseau, Sophie Seguin et Maryline Soleilhac, Pixabay • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.

Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr



Nouvelle assemblée et nouvelle gouvernance pour la Communauté urbaine

Le second tour des élections municipales s'est tenu le 28 juin dans les communes où le premier tour n'avait pas été décisif. À Poitiers, le scrutin a porté en tête la liste conduite par Léonore Moncond'huy, nouvelle maire de la ville centre. Sa décision, annoncée lors de la campagne électorale, de ne pas se présenter à la présidence de la Communauté urbaine de Grand Poitiers laissait la place pour un autre membre de l'assemblée élue.

Le vendredi 10 juillet, c'est Florence Jardin, maire de Migné-Auxances, qui a été élue présidente de Grand Poitiers à la majorité absolue (48 voix sur 86) dès le premier tour de scrutin.

À la suite, un nouveau bureau a été désigné avec 15 Vice-Président.e.s et 14 délégué.e.s de la Présidente.



Michel François, maire de Dissay, a été élu 5º vice-président (69 voix sur 86) chargé du développement économique, délégation qu'il occupait depuis 2017. Il assurera en outre la coordination des 3 autres élus de cette délégation : Jean-Charles

Auzanneau, maire de Vouneuilsous-Biard et Bastien Bernela, conseiller municipal de Poitiers, délégués au développement économique, ainsi que Gérard Herbert, maire de Chauvigny, vice-président au tourisme.

Grand Poitiers vous aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique

Afin d'augmenter le nombre de personnes utilisant des Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour se déplacer au quotidien, Grand Poitiers Communauté urbaine propose une aide financière pour l'achat d'un VAE : « le chèque VAE ». Il permet de bénéficier d'une réduction de 25% du coût d'achat TTC d'un VAE (plafonnée à 250 €) auprès des vélocistes ayant conventionné avec Grand Poitiers.

Le Chèque VAE (un seul par famille) doit obligatoirement être retiré avant l'acte d'achat. Il faut résider dans une commune de Grand Poitiers et avoir plus de 18 ans.

La demande peut être faite en ligne sur le site de Grand Poitiers. Vous devrez fournir la copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile au même nom.

Vous recevrez par la suite votre chèque, par courrier postal et vous pourrez alors vous présenter chez un professionnel agréé.

Pour tous renseignements : Direction Mobilités de Grand Poitiers direction.mobilites@grandpoitiers.fr 05 49 30 20 94

6/18 ans : Demandez votre Pass'sports gratuit

Le Pass'sports de Grand Poitiers

permet un accès gratuit, sur présentation, à de nombreuses activités sportives et aux piscines, sur certains créneaux horaires, pour les jeunes (6-18 ans) habitant dans les communes de Grand Poitiers. Vous pouvez également demander un VPass gratuit, en présentant votre Pass'Sports, pour un accès au réseau Vitalis durant tout l'été.

Pour obtenir une carte « Pass'sports », le demandeur doit se rendre à la mairie de Dissay, muni d'une photo d'identité et d'un justificatif de domicile, avec un de ses parents ou tuteur.

En plus des accès gratuits, le Pass vous permet d'accéder à de nombreuses animations sportives organisées dans les communes du territoire (programme et inscription sur le site de Grand Poitiers). Ainsi, le 5 août, à Dissay, des jeunes ont pu découvrir le tir à l'arc, l'athlétisme, le golf ou le rugby, encadrés par des animateurs compétents dans chacune de ces activités.

Pour tous renseignements: pass-sports@grandpoitiers.fr ou 06 32 12 56 14



Mandat 2020-2026 : Le conseil municipal à pied d'œuvre !

Après le confinement, le Gouvernement a enfin autorisé, entre le 23 et le 28 mai, la tenue des premières réunions des conseils municipaux pour les communes où l'élection municipale a été acquise dès le premier tour, le 15 mars. Pour Dissay, cela s'est déroulé le mardi 26 mai. Le public n'étant pas autorisé à y assister, une retransmission vidéo, en direct sur Internet, a été

organisée. Elle a été suivie par plus de 200 personnes.

Lors de cette réunion, entre autres délibérations, l'équipe municipale a élu Michel François, maire de Dissay pour un deuxième mandat, ainsi que les 4 adjointes et adjoints. A la suite, ce sont 10 conseillères et conseillers délégué.e.s qui ont également été élu.e.s.

Après ce vote, et donc depuis

maintenant plus de 2 mois, les commissions municipales en place ont pu se réunir et débuter le travail pour les six ans qui viennent. Vous avez récemment reçu un Dissay Infos qui vous détaille précisément la liste des adjoints, des conseillers délégués, les commissions et leurs membres, mais aussi les référents de quartier. Vous pouvez également le retrouver sur dissay.fr

7 délégués pour les élections sénatoriales

Le prochain scrutin pour élire les 2 sénateurs de la Vienne, se tiendra le 27 septembre. Ce sont des « grands électeurs », élus des collectivités locales, qui composent le collège électoral. Le Conseil municipal de Dissay a désigné le 10 juillet dernier ses 7 représentants pour ce scrutin.

Titulaires

- Michel François
- Sophie Seguin
- Pierre Brémond
- Marie-Jo Delecroix

Suppléant.e.s

- Alain Gallou-Remaudière

- Jérôme Guillon

- Thierry Trigo

- Jean-Claude Richard
- Thierry Paillat
- Stéphanie Steinmetz
- David Gautier



ODissay, l'application touristique et le nouveau site internet avant la fin de l'année

Depuis quelques mois, le conseil municipal a acté le développement d'une nouvelle application mobile à vocation touristique et une refonte du site internet actuel. Pour ce faire, la société Proximit, d'Aixe-sur-Vienne, près de Limoges, a été choisie. Connue pour son savoir-faire, c'est la société qui développe pour la Région Nouvelle-Aquitaine la célèbre application « Tèrra Aventura ».

L'application mobile Odissay propo-

sera aux touristes, promeneurs mais également aux Dissénnes et Disséens de découvrir Dissay autrement. Elle intégrera des parcours thématiques et ludiques sur la commune, avec des quiz, une partie de l'histoire de Dissay, son environnement... ainsi que toutes les informations concernant les différentes offres et services pour se nourrir, se loger, etc.

Le site internet de la commune, quant à lui, a plus de 10 ans. Pour



le rendre plus ergonomique, plus moderne et adapté aux nouveaux outils (smartphones, tablettes), il est nécessaire de le repenser. Vous y trouverez toujours toutes les informations utiles de la commune (agenda, actualités, réalisations municipales), dans une nouvelle mise en page remise au goût du jour.

Rendez-vous avant la fin de l'année pour découvrir ces nouveaux outils d'attractivité et de communication.

Masques de protection : la commune au rendez-vous !

Au début de la crise sanitaire, la population de notre pays, et même les professionnels de santé, étaient dans l'impossibilité de se procurer des masques pour se protéger du virus. Devant cet état de fait, la mairie de Dissay a immédiatement mis à disposition un stock de masques jetables, mais également de gel hydroalcoolique qu'elle possédait. Ce matériel a été offert aux professionnels médicaux et paramédicaux, à l'ADMR et aux commerçants

de la commune. Une autre partie de ce stock a été cédé à l'Agence Régionale de Santé qui en a assuré la répartition.

Mais pour doter l'ensemble des Disséennes et Disséens en masques,



la mairie de Dissay a rapidement répondu à deux propositions d'achats groupés.

Ce fut d'abord le cas avec l'Association des Maires de France pour 1 000 masques à usage unique. Ils ont été distribués principalement

aux membres du personnel. Grand Poitiers a réalisé un achat groupé de masques en tissu, lavables et répondant aux préconisations de l'AFNOR. Dissay en a commandé 3 500 qui vous ont été proposés les 15 et 16 mai, en trois points de distribution sur la commune.

Cela a été complété par 2 500 masques offerts par le Département de la Vienne, distribués le 7 juillet par des agents municipaux et des élu.e.s.

À noter aussi que localement les couturières du FEPS et ISA Couture ont fabriqué bénévolement plus de 400 masques pour le personnel municipal.

Restez toujours prudents, protégez-vous, protégeons-nous.

Restez connectés sur l'actualité de Dissay

La crise sanitaire a montré, si c'était nécessaire, l'utilité des moyens municipaux de communication. Du début de la crise jusqu'au déconfinement, la fréquentation de ces différents outils numériques en a été la preuve. Les informations importantes ont ainsi circulé rapidement. Toute l'année, retrouvez facilement les informations municipales avec...

Les actualités, les événements, les projets en cours... **www.dissay.fr**



Les événements sur votre smartphone À télécharger sur Google play ou l'Apple store **Application Communecté Dissay** Les animations proposées par la mairie www.facebook.com/DissayAnimations/





L'Atlas de Biodiversité Communal pour un avenir durable

Pour valoriser notre environnement, il faut bien le connaître! C'est pourquoi, en 2019, notre commune a répondu à l'appel à projets de l'Etat pour réaliser un Atlas de Biodiversité Communal (ABC). Le projet de Dissay a été parmi les 19 retenus sur le plan national. La commune a contractualisé avec Vienne Nature et la LPO pour le réaliser. Ce document répertorie les zones cultivées, les zones naturelles, les zones boisées, les zones forestières et les zones humides. L'ABC est l'outil de connaissances de notre biodiversité, de sa richesse mais aussi de ses points noirs.

L'ABC de Dissay est un rapport de 144 pages avec 80 pages de données naturalistes, des synthèses de connaissances sur les habitats naturels, la faune, la flore, les espèces et leurs habitats. Il fait l'inventaire des arbres isolés, des haies, des bois, des plantes messicoles, de la faune ainsi qu'une cartographie pour comprendre les enjeux de la Trame Verte et Bleue.

Cette étude rend compte de la diversité des espèces et du nombre précis des espèces patrimoniales. Elle témoigne de la richesse de notre biodiversité et de nos milieux mais aussi de la fragilité des équilibres de nos écosystèmes.

Aussi, pour chaque volet de l'étude, l'ABC élabore des préconisations de gestion et de préservation pour valoriser, restaurer et pérenniser notre biodiversité.

Cet ABC sera bien entendu pris en considération pour élaborer les actions communales.











L'ABC en quelques chiffres

- 58 habitats naturels dont 13 à valeur patrimoniale et 10 d'intérêt communautaire comme la Lande à Ajoncs nains dans la forêt de Moulière, les pelouses calcaires du coteau des Pendants ou les prairies à Molinie du Pinail.
- 98 espèces végétales relevées en 2019 dont 6 plantes messicoles, 2 à valeur patrimoniale, le Miroir de Vénus et le Pavot Argémone.
- 26 mammifères dont 14 espèces patrimoniales comme le castor.
- 5 reptiles protégés comme la Couleuvre Helvétique.
- 7 amphibiens comme la Rainette Verte.
- 44 espèces de libellules dont 13 patrimoniales comme l'Aeschne Mixte.

Où consulter l'ABC?

- Un livret est en cours d'écriture pour une communication tout public
- Les passionnés peuvent consulter l'ABC sur le site internet www.dissay.fr en ouvrant la rubrique « Environnement et cadre de vie », à la page « L'environnement », ou en flashant ce QR Code





L'Agenda 21 :

le développement durable en actions

Au cours du mandat précédent, la municipalité a construit dans une démarche participative, avec des volontaires engagés, un Agenda 21. Des orientations de développement durable ont été définies, suivies d'actions à réaliser.

En septembre 2016, le conseil municipal a ainsi adopté un Agenda 21 centré sur 3 orientations (économie locale, services/animations et environnement) et déterminé un programme de 22 actions à réaliser sur la période 2016-2019. Petit bilan...

Pour l'orientation économie locale et mode de consommation sobre :

- Mise en place d'un marché de producteurs en août sur l'esplanade du 14 juillet, 3° édition cet été.
- Le tri des déchets est mis en place dans les différents services municipaux, sur l'espace public et lors des manifestations. L'achat de gobelets réutilisables vise à réduire la production de déchets.
- Création et installation de 3 boîtes à livres.
- Une gratiferia (foire gratuite) a eu lieu en 2018 et 2019.

Pour l'orientation services et animations de proximité :

- Aménagement de la Plage par l'ajout de tables et bancs, d'équipements sportifs pour les adultes, la remise en état des terrains de pétanque, l'installation de toilettes sèches et de l'éclairage public.
- Réflexion engagée avec les professionnels médicaux et paramédicaux pour la création d'une maison de santé
- Mise en place du transport solidaire.

Pour l'orientation qualité de l'environnement :

- Un forum vert a eu lieu en 2017 et 2018 avec un troc plantes à l'école PEV. Le jardin a été développé à l'école PEV et des jardinières fabriquées ont été mises en place à l'école Tony Lainé.
- Des plantations de haies contenant des essences locales ont été réalisées à plusieurs endroits de la commune (Voie Romaine, les Brûlis, les Pendants) ainsi que des plantations d'arbres fruitiers « ouverts à la cueillette » (Les Pendants).
- Une journée d'actions citoyennes pour l'environnement a lieu, chaque année, en septembre pour embellir

- la commune par des semis, en ramassant des déchets ou en pratiquant un désherbage manuel.
- Des ateliers pour fabriquer soi-même des produits d'entretien ou des cosmétiques ont été proposés dans une démarche « zéro déchet ».
- Un plan d'entretien communal est mis en place.
- Un partenariat avec des associations environnementales (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement à Vouneuil-sur-Vienne, Conservatoire d'Espaces Naturels Poitou-Charentes, Ligue de Protection des Oiseaux, Prom'haies) est actif.

Le développement durable est au cœur de l'action municipale. C'est pourquoi, un nouvel acte de notre Agenda 21 est en préparation.

Pour aller encore plus loin dans la démarche participative, l'équipe municipale souhaite recueillir votre avis sur les actions déjà réalisées et connaître vos souhaits pour de nouvelles initiatives.

Dans les prochaines semaines, vous recevrez un questionnaire à cet effet. Par avance, merci à toutes et tous pour votre participation!

3 boîtes à livres à votre disposition

- Sur le parking du camping. Une ancienne cabine téléphonique a été aménagée pour accueillir des livres.
- À la plage. C'est une cabane de plage en bois qui a été construite par les jeunes de l'accueil jeunes. Vous pouvez emprunter un livre, le lire sur place où des bancs sont à votre disposition et profiter ainsi de ce lieu.
- Sur le bord de l'avenue du Clain, face à l'esplanade du 14 juillet. C'est, là aussi, une boîte à livres concue par les jeunes de l'accueil jeunes et réalisée avec des palettes. Elle possède un toit végétalisé. Vous pouvez lire un livre en vous installant sur le banc qui est à côté.

Vous connaissez le fonctionnement ? Le principe est simple : « prenez, lisez, emportez, déposez les livres quand vous voulez ».

L'idée est d'offrir une nouvelle vie aux livres, de les échanger, de les partager. Ces boîtes à livres sont donc destinées à accueillir les livres dont les habitants n'auraient plus l'usage et à faciliter leur circulation. Elles visent également à favoriser les rencontres et les échanges entre les habitants autour de la lecture.

Accessible à toute heure, entièrement gratuite, la boîte à livres facilite l'accès à la lecture pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire! Bonnes rencontres et bonne lecture!





École élémentaire : en route pour la 6e

Depuis déjà quelques années, la commune met les élèves de CM2 à l'honneur, avant leur entrée au collège, en leur offrant un ouvrage.

Cette année, les 27 enfants de CM2 ont reçu le livre « Copain du ciel », un documentaire pour percer les secrets de la voûte celéste, observer les astres,

comprendre les mystères des étoiles et découvrir les curiosités de l'univers et des planètes.

Le Maire, les élus et les enseignants étaient présents le 2 juillet à l'école pour les encourager dans leur nouvelle vie de collégiens.

Pendant les vacances, ils pourront

ainsi, en famille, contempler les étoiles et reconnaître les constellations.

Ils ont reçu également un bon pour un abonnement gratuit d'un an à l'accueil jeunes, correspondant à leur année de 6°, pour découvrir les locaux et les activités proposées. Céline, l'animatrice, est là cet été pour les accueillir.

Les écoles : en mode déconfinement

Le Gouvernement a décidé au début du mois de mai, d'un déconfinement progressif des écoles.

L'équipe municipale, les équipes enseignantes, les services municipaux ont alors travaillé ensemble pendant plusieurs jours pour organiser au mieux les modalités d'accueil des élèves selon un protocole sanitaire très strict.

Le jour de la reprise a été fixée à Dissay au 14 mai, avec 20 élèves accueillis à l'école maternelle et 60 pour l'élémentaire.



À partir du 8 juin, de nouvelles modalités ont été instaurées qui ont permis d'accueillir 96 élèves à Paul-Émile Victor et 22 à Tony Lainé.

Du 22 juin aux vacances scolaires, tous les enfants ont pu être accueillis dans les deux écoles, selon un protocole sanitaire assoupli.

Durant cette période, le personnel municipal de service, d'animation, de restauration a assuré et continue encore d'assurer, dans des conditions particulières, les missions de service public auprès des enfants.

À noter que durant les deux mois de confinement, l'école, les accueils périscolaires et le restaurant scolaire sont restés ouverts sur demande pour les enfants des personnels prioritaires (soignants, membres des forces de l'ordre ou des services de secours...). Merci encore à tous les personnels mobilisés.

Caisse des écoles : un budget 2020 de plus de 38 000 €

Chaque année, le conseil municipal attribue une subvention à la caisse des écoles pour le fonctionnement des deux établissements scolaires. Cette année, la subvention totale accordée s'élève à 38 500,98 €. Ce montant est calculé annuellement et réparti en fonction du nombre d'élèves dans chaque école.

Il permet de couvrir les dépenses de fonctionnement : achats de fournitures, transports vers la piscine ou autres activités extérieures...

Une partie de ce budget est également réattribué à la coopérative scolaire afin d'aider au financement des classes découvertes.



Transport scolaire : nouvelles règles et nouveaux tarifs

D'abord géré par le Département de la Vienne, puis par la Région, le transport scolaire est désormais une compétence de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers.

La commune de Dissay avait décidé, depuis de nombreuses années, pour inciter les familles à utiliser ce service, d'un montant forfaitaire par enfant très faible à l'année : 10 €, puis 12 € ces dernières années.

Ce mode de fonctionnement ne sera plus possible à la rentrée. En effet, la régie VITALIS, prestataire de la Communauté Urbaine, assurera les inscriptions et la facturation en direct. Les paiements devront être effectués par les familles en ligne ou auprès du bureau d'accueil de Vitalis. La participation demandée le sera en fonction du quotient familial. Elle s'échelonnera de 30 à 150 €, celle-ci ne représentant qu'une faible partie du coût réel du transport.

Pour aider les familles, l'équipe municipale a décidé, à l'unanimité, d'un remboursement partiel, qui interviendra en fin d'année scolaire, et qui obéira à deux critères : le quotient familial et le taux d'utilisation du service. Le remboursement est donc proportionné aux possibilités financières des familles, laissant un reste à charge minime pour les plus bas quotients. Le tableau ci-dessous détaille ces

Le tableau ci-dessous détaille ces coûts par famille et les remboursements votés par la mairie.

La prise en compte du taux d'utilisation a été décidée pour inciter réellment à utiliser ce mode de transport de manière régulière et ainsi éviter des remboursements pour une fréquentation des bus très épisodique (quelques jours dans l'année). Les chiffres du tableau correspondent donc à un enfant ayant utilisé le service des transports scolaires plus de 80 % du temps. En cas d'une utilisation comprise entre 40 % et 80 % des vacations, la participation communale sera réduite de moitié. Si l'utilisation est inférieure à 40 %, il n'y aura pas de participation.

Quotient Familial	Coût de l'abonnement annuel VITALIS	Participation anuelle de la commune (utilisation à 80% et plus)	Reste à charge annuel famille
<à 450€	30€	10€	20€
Entre 451 et 650	€ 50€	20€	30€
Entre 651 et 870	€ 80€	30 €	50€
Entre 871 et 1 25	i 0€ 115€	45 €	70€
À partir de 1 251	€ 150€	60 €	90€

Rentrée scolaire 2020 : une 10° classe pour l'école élémentaire

Comme chaque année, en juin, le point est fait sur les inscriptions scolaires : alors que 27 élèves quittent l'école Paul-Émile Victor pour le collège, 39 autres intègrent le CP. Le total des élèves inscrits à la fin du mois de juin était donc de 237. En conséquence, l'Inspection académique a confirmé la bonne nouvelle : l'ouverture d'une dixième classe à la rentrée scolaire 2020.

Il restait donc à la mairie de trouver un local pour accueillir cette dixième classe. La seule solution possible était d'utiliser l'ancienne bibliothèque de l'école. La décision, prise en concertation avec les enseignants, n'aura pas de conséquences sur la vie de l'école. Celle-ci n'était plus utilisée, chaque classe étant désormais accueillie à la Médiathèque municipale attenante à l'école et dont les rayons sont régulièrement renouvelés.

Ce local est donc en cours de rénovation : sol, peintures, électricité... et le mobilier (tables et chaises) sera livré durant l'été. Tout sera donc prêt en septembre pour offrir les meilleures conditions aux enseignants et aux élèves.

La situation démographique fait que, en parallèle, l'école maternelle Tony Lainé a enregistré 83 inscriptions en juin alors qu'il y avait 103 enfants sur l'année scolaire précédente. Le nombre de 4 classes devrait tout de même être maintenu.



Conseil Communal des Enfants : une année tronquée



Depuis le mois d'octobre 2019, à la suite d'élections organisées au sein de l'école PEV, 12 jeunes (5 CE2, 5 CM1 et 2 CM2) ont rejoint le Conseil Communal des Enfants (CCE).

Au cours de différentes rencontres mensuelles, ces jeunes ont pu choisir un projet commun à réaliser (projet non abouti suite à la crise sanitaire) et aussi participer à divers ateliers civiques (découverte des institutions, les élections...).

Une visite à l'Assemblée Nationale, programmée courant mai, a dû être abandonnée à la suite du contexte sanitaire.

En cette fin d'année scolaire, les élus et les animateurs ont rencontré les jeunes du CCE pour faire un bilan de leur mandat et leur remettre des livres en lien avec la citoyenneté, à savoir :

- « Pourquoi c'est pas moi qui décide de tout » (pour les 12 membres du CCE)
- « Petites questions pour vivre ensemble » (pour les 5 CE2 élus)
- « L'ABCDaire de la citoyenneté pour mieux vivre ensemble » (pour les 7 CM1 – CM2)

Une petite consolation pour terminer leur mandat et parfaire leurs connaissances de la citoyenneté!



Le transport solidaire redémarre...

Après trois mois d'interruption causée par la crise sanitaire, le transport solidaire est reparti début juin tout en respectant le protocole mis en place : masques obligatoires, gel hydroalcoolique, désinfection des voitures et distanciation d'un mètre entre les personnes.

Cette action mise en place par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en lien avec l'Agenda 21 de la commune a pour but de mettre en relation des conducteurs bénévoles avec des personnes valides rencontrant des difficultés, temporaires ou définitives, pour se déplacer.

Les conducteurs s'engagent selon leurs disponibilités et reçoivent une indemnité de la part de la personne transportée en fonction du kilométrage.

Aujourd'hui le service compte 10 conduteurs bénévoles et 15 utilisateurs.

Pour réaliser ce projet, le CCAS a toujours besoin de conducteurs bénévoles.

Vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous renseigner et demander toutes les informations concernant le transport solidaire.

CCAS: 05 49 52 34 56. Christine Royer, conseillère municipale déléguée Solidarités: 06 09 81 17 48

Aînés : mobilisation et solidarité pendant le confinement

Pendant le confinement, une attention particulière a été portée à nos Aînés isolés ne pouvant plus recevoir leurs familles. Les élus et les agents municipaux se sont mobilisés pour garder le contact avec eux.

Un registre communal, établi pour les périodes de canicule, a été mis à jour. Y figurent les personnes âgées, isolées ou fragilisées qui se sont inscrites auprès de la mairie ou à la demande des familles. Pendant cette période difficile, agents et élus se sont relayés pour les appeler trois fois par semaine pour prendre de leurs nouvelles et les écouter.

Les élus ont également contacté régulièrement les Seniors de leur

quartier, de leurs connaissances ou ceux qu'ils sentaient plus fragiles pour les réconforter et leur venir en aide si besoin.

Ces contacts, très appréciés, ont contribué à lutter contre l'isolement de nos Aînés qui aurait pu entraîner des conséquences psychologiques graves. Heureusement, tout s'est bien passé!



Démarches administratives sur internet : un service gratuit proposé par le CCAS

Certaines personnes peuvent rencontrer des difficultés avec l'utilisation de l'ordinateur et des sites internet. Ce qui génére des soucis dans la vie quotidienne, car de plus en plus de démarches administratives ne sont plus accessibles qu'en ligne. On parle alors de fracture numérique. Pour lutter contre ce risque, le Centre Communal



d'Action Sociale (CCAS) a mis en place, à titre expérimental, un service gratuit de formation par une professionnelle.

Devant le succès rencontré, le CCAS a décidé de maintenir le service à la rentrée 2020. Isabelle Favre, qui assurait la formation, reprendra ses permanences en septembre. Elles seront programmées en fonction du nombre de participants.

Vous êtes intéressés par ce service ou vous l'avez déjà utilisé et vous souhaitez vous perfectionner, n'hésitez-pas à contacter Isabelle Favre au 06 66 82 50 37. **Plie:** la permanence-emploi reprend en septembre

Dans le cadre du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi), Grand Poitiers Communauté Urbaine a confié à l'Association APPUI une mission d'accompagnement vers l'emploi.



Ce dispositif permet un accompagnement individualisé de proximité pour les personnes en demande d'emploi.

Des permanences ont été organisées à Dissay au premier semestre une semaine sur deux le jeudi. Elles ont été interrompues par la crise sanitaire.

Une reprise en septembre est prévue, toujours en individuel, en respectant les gestes barrières : distanciation, masque et gel hydroalcoolique.

Si vous habitez Dissay, que vous êtes demandeur d'emploi ou rencontrez des difficultés sociales, vous pourrez rencontrer les chargés d'insertion qui seront à votre écoute. Vous pouvez contacter la mairie en septembre pour vous inscrire auprès de l'APPUI.

Prochaines permanences les 3 et 17 septembre, 1^{er}, 15 et 29 octobre, 10 décembre. Contact APPUI : 05 49 62 02 95.

Bourse au permis de conduire : le CCAS finance jusqu'à 1 500 €!

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place « la bourse au permis de conduire » en 2018 afin d'aider les Disséennes et Disséens qui rencontrent des difficultés financières pour accéder à cette formation, outil souvent indispensable pour décrocher un emploi.

Des critères ont été établis : être âgé de plus de 18 ans, habiter la commune depuis plus d'un an, disposer de revenus inférieurs à 9 700 € par part fiscale et ne bénéficier d'aucun autre dispositif d'aide au permis (excepté le permis à un euro par jour).

Une convention a été signée avec l'auto-école de Dissay « Stop Auto-Conduite » pour assurer la formation des candidats.

Le CCAS contribue à hauteur de 1 500 € et, en contrepartie, la personne présentée à la bourse au permis de conduire doit réaliser une activité à caractère social au sein de la commune à hauteur de 70 heures. Cette année, le dispositif est reconduit dans les mêmes conditions. Les inscriptions se font à la mairie. Les dossiers seront étudiés et les candidat.e.s retenu.e.s pourront s'inscrire à l'auto-école.

Contact : Nadège Roccia 05 49 52 34 56





La décision a été prise à la sortie du confinement, le camping sera bien ouvert à Dissay cet été. Toutefois, la saison 2020 a débuté un peu plus tard que les années précédentes, le 4 juillet. Des mesures sanitaires particulières ont été adoptées, avec notamment une vitre de protection sur le guichet, des désinfections régulières des espaces communs et le port du masque à l'accueil. Toutes ces adaptations garantissent aux vacanciers un séjour dans le res-

pect des mesures d'hygiène du moment.

Avant l'ouverture, pour la sécurité des enfants, certains éléments de l'aire de jeux ont été remplacés.

Mais le camping accueille aussi les Disséennes et Disséens. Il abrite le bureau municipal du tourisme. Chacun peut y acheter des billets à tarif réduit pour les parcs et établissements touristiques du département de la Vienne. Vous y trouve-

rez toutes les brochures de ces sites pour faire des sorties à proximité.

C'est avec le sourire que Clara, Mathilde et Victor, les chargés d'accueil du camping, vous accueillent tous les jours de 8h à 21h30, jusqu'au 30 août inclus.

Pour tous renseignements, rendez-vous à l'accueil du camping ou par téléphone au 05 49 62 84 29.

Cet été, la Vienne vous invite!

Suite à la crise sanitaire, le Conseil départemental met en place une opération pour relancer la filière touristique de la Vienne. Le Département propose aux habitants et aux touristes un remboursement allant de 50 € et 120 € pour un séjour dans la Vienne, à effectuer avant le 3 novembre.

Profitez d'une journée (pour 2 personnes minimum) avec 2 visites ou activités touristiques et un repas dans un restaurant, et bénéficiez d'un remboursement de 50 €, sur justificatifs. Et si en plus, vous faites une excursion de 2 nuits dans un hébergement de la Vienne, le remboursement sera de 120 €.

Pour bénéficier de cette offre, il est nécessaire de s'inscrire sur le site touristique de la Vienne :

www.pays-du-futuroscope.com.

Vous pourrez consulter les conditions de remboursement ainsi que des exemples d'activités pour préparer votre séjour. Cette offre est limitée, alors profitez-en.

Commerçants du centre-bourg et équipe municipale se rencontrent

Le 16 juillet dernier, les commerçants du centre-bourg ont été invités à participer à une rencontre avec les élu.e.s s'impliquant sur le sujet du développement économique au sein de la nouvelle équipe municipale. Le but était de se présenter, se connaître et de faire le point sur la situation de chaque entreprise après les mois de confinement.

Le constat est très variable. À cette occasion, Michel François, en qualité de vice-président de la Communauté urbaine, a présenté les différentes aides que Grand Poitiers peut apporter pour soutenir le commerce de proximité.

Il a aussi été évoqué des pistes de réflexion autour de l'attractivité des commerces : stationnement, implication des commerçants pour la future application mobile Odissay, réalisation d'objets promotionnels représentatifs de notre commune...

Les prochaines animations organisées par la mairie ont aussi été présentées, en particulier l'inauguration du nouveau centre-bourg, le 26 septembre prochain.



Deux nouveaux commerces,

rue des Lordières, face à la place de la Grand'Cour

Votre marché à domicile

Le magasin de primeurs « Votre marché à domicile » a été créé au début du confinement. Jordan Mourot vous y propose tous les jours ses fruits et légumes frais, ainsi que d'autres produits agricoles tels que miels, œufs, fromages de chèvres, huiles...

Pour vos approvisionnements, vous avez le choix entre :

- la vente en boutique,
- le retrait de la commande faite préalablement par téléphone ou par mail,
- ou un service de livraison à domicile mis en place dans un périmètre de 30 km autour de Dissay.

Le magasin est ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h30 sans interruption et le dimanche de 9h à 13h.

Contact : Jordan Mourot

06 18 60 24 28 - jomourot92@gmail.com



Le spot du pêcheur

Le jour du déconfinement, Marc-Antoine Texier a ouvert « Le spot du pêcheur ». Vous y trouverez quelques spécialités avec notamment une vente en vrac de bouillettes (appâts pour la pêche aux gros spécimens) de toutes tailles, nature ou aromatisées de divers goûts. Il y pro-

pose aussi la vente de matériels pour chaque type de pêches : à la carpe, au coup, aux carnassiers, à la mouche, etc.

Vous y trouverez surtout un Disséen passionné par la pêche, prêt à vous dispenser le conseil dont vous avez besoin de manière très conviviale.

Du mardi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h

Le samedi : 7h-12h / 14h-19h Le dimanche : 7h-12h.

Contact Facebook : Le spot du pêcheur.

Du nouveau chez Lav'car

Sur le bord de la D910, la station de lavage Lav'car vous propose 24h/24 et 7j/7 une rampe de lavage pour camion et camping-car, un rouleau de lavage haute performance et trois pistes de lavage haute pression, ainsi que deux aspirateurs et un gonfleur pour vos pneumatiques.

En journée, du lundi au vendredi, vous pouvez aussi y trouver toute une gamme de produits d'entretien pour votre véhicule et bénéficier de prestations comme le nettoyage intérieur/extérieur de votre véhicule et l'entretien des cuirs et tissus.

Mais, une nouveauté a vu le jour suite aux mesures sanitaires préconisées. Vous pouvez demander désormais une désinfection complète de votre véhicule avec des produits désinfectants homologués, utilisés dans le milieu hospitalier.

Contact:

06 83 25 20 60 ou 06 81 13 73 61.



Le marché vous accueille à nouveau depuis le 16 mai

Sept jours après le début du confinement, en mars, le Premier Ministre annonçait la fermeture des marchés ouverts afin d'éviter la propagation du virus. Seules certaines communes en milieu rural, ont eu, par dérogation, l'autorisation de la Préfecture de maintenir le marché. La mairie de Dissay n'a pas fait cette demande car toutes les solutions d'approvisionnement étaient présentes dans les commerces de la commune. D'autant plus que le mar-

chand de primeurs de la place de la Grand'Cour venait d'installer sa boutique.

La décision gouvernementale de réouverture des marchés a été annoncée le mardi 12 mai. Dès le samedi suivant, le 16 mai, le marché de Dissay a accueilli à nouveau ses clients. Il ne s'agissait pas pour autant de faire n'importe quoi. En quelques jours, les élu.e.s de Dissay ont mis en place une organisation

visant à limiter les risques. Un sens de circulation a été matérialisé et à l'entrée comme à la sortie du marché, le gel hydroalcoolique était de rigueur.

Petit à petit, ces mesures ont été allégées, laissant place à la responsabilité des commerçants et de la clientèle pour respecter les gestes barrières et la distanciation.

Retournez au marché et consommez local, c'est l'idéal!



Nouveau quartier des Bouleaux, c'est parti!

La réunion de lancement du chantier s'est en effet tenue le 23 juin en présence d'Habitat de la Vienne, aménageur et maître d'ouvrage, des différents bureaux d'étude et entreprises de Travaux Publics ainsi que des services de Grand Poitiers et de la mairie de Dissay, du maire et des élus référents. Le nouveau lotissement comprendra à terme 34 maisons d'habitation ainsi que 10 logements seniors, répartis entre 7 T3 et 3 T2.

Les premiers travaux ont débuté en juillet par la réalisation d'un bassin d'orage se situant sur la parcelle à proximité du city stade et du skate parc. La viabilisation des parcelles du lotissement sera réalisée en deux phases : la première comprenant les parcelles se trouvant le long du Chemin des Meuniers ainsi que le long de la rue des Bouleaux, puis, dans un second temps, les parcelles se situant à l'arrière du cabinet dentaire et du pôle médical.

La réalisation des logements seniors

va également débuter dès cet été, pour une livraison prévue en octobre 2021. Ces logements seront exclusivement locatifs et dédiés à des Seniors autonomes qui souhaitent vivre dans un logement adapté à leur situation. Dès lors, pour les personnes qui seraient intéressées, nous vous invitons à vous faire connaître à la mairie auprès de Nadège Roccia qui pourra vous apporter tous les renseignements utiles.

Pour les parcelles à construire, Habitat de la Vienne a commencé la commercialisation (voir l'encart ci-dessous).

Pour toutes autres questions, n'hésitez pas à contacter les élues en charge de ce dossier :

Sophie SEGUIN, adjointe au maire en charge des Solidarités au 06 22 95 03 88

Stéphanie STEINMETZ, adjointe au maire en charge de l'habitat au 06 22 95 03 84.





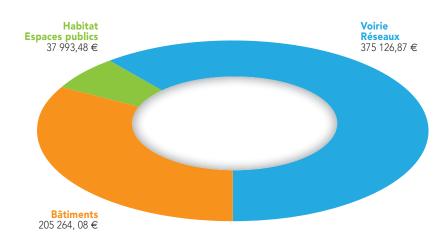
2020 : poursuivre les travaux structurants

Le budget 2020 consacré à l'urbanisme et au cadre de vie se répartit en 3 volets : voirie et réseaux, bâtiments, habitat et espaces publics.

La Voirie est une compétence intercommunale, dont la gestion est depuis 2017 confiée à la Communauté urbaine de Grand Poitiers. Chaque commune s'inscrit dans une enveloppe budgétaire pour réaliser les travaux correspondant à un programme pluriannuel d'investissement défini pour 6 ans. Les communes ont la possibilité de réaliser des travaux, au-delà de cette enveloppe, en les finançant sur leur budget propre via un dispositif appelé « fonds de concours ».

La municipalité poursuit, grâce à ce budget d'investissement, ses opérations de rénovation des bâtiments communaux (écoles, centre de loisirs de Puygremier, logements, stade) mais également ses projets liés à de futurs aménagements (nouveau bâtiment pour le centre technique municipal, étude sur la future maison de santé,

Budget prévisionnel 2020 - Urbanisme, cadre de vie



participation aux logements seniors avec Habitat de la Vienne).

Il ne faut pas oublier également toutes les dépenses dites de fonctionnement pour assurer au quotidien l'entretien et la maintenance des locaux ainsi que les achats divers de fournitures nécessaires à un certain nombre de travaux "en régie", c'est-à-dire réalisés par les agents du service technique municipal.

Nouvelle voirie pour la rue de la Fontaine d'Aillé

D'importants travaux de création d'un réseau souterrain de récupération des eaux pluviales, sous la rue de La Fontaine d'Aillé, ont débuté à la fin du mois d'octobre 2019. Il restait à réaliser la reprise de la chaussée en enrobé. Retardés par le confinement, ces travaux ont pu reprendre et se sont achevés le 19 juin. Ils ont été décidés et financés par moitié entre Dissay et Saint-Georges-lès-Baillargeaux car la rue est mitoyenne des deux communes. Pour la tranquillité et la sécurité des riverains et des automobilistes, cette rue, bordée d'habitations, est désormais une voie partagée. La vitesse y est donc limitée à 20 km/h.

Coût global des travaux : 268 000 €.





Le 83 sur son 31!

La maison située au 83 rue de l'Église est la propriété de la commune. Elle comprend deux logements. Le premier est réservé aux situations d'urgence pour dépanner des personnes temporairement en difficulté. Le second a abrité la "maison du projet centrebourg", lieu où se sont réunis des habitants dans le cadre de la mission participative et tout naturellement, par la suite, il a servi de base de vie pour les ouvriers du chantier.

À la suite du réaménagement du centre-bourg, il est apparu important pour l'équipe municipale d'envisager une rénovation extérieure de ce bâtiment. Le portail avait déjà été réparé en 2019. En juillet 2020, la société disséenne SNBR a entièrement repris la façade en remplaçant des pierres de soubassement ou d'entourage de fenêtre et les corniches, ainsi que les linteaux des fenêtres et les lucarnes. L'ancien crépi qui ne tenait plus à la façade a été enlevé et remplacé par un enduit à la chaux en finition talochée.



En raison de la proximité de deux monuments classés (l'église et le château), ces travaux ont été validés et suivis par l'Architecte des Bâtiments de France.

Bien entendu, chaque propriétaire peut en faire de même pour rendre son cachet à cette rue historique et pittoresque. N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie qui recherchera les aides potentielles pour vous accompagner dans cette démarche.

Coût de ces travaux : 54 843 euros TTC Durée du chantier : 4 semaines.

Des bacs fleuris pour la Grand'Cour



La place de la Grand'Cour avait été pourvue de grands pots de fleurs colorés lors de son réaménagement, en 2016. Cette année, des bacs métalliques y ont été rajoutés et garnis, par les agents municipaux, de plantes pérennes.

Ce nouveau mobilier a été placé pour ne pas gêner le stationnement des automobiles et la circulation des piétons. Salué par les commerçants de proximité cet ajout permet d'égayer la place pour

Centre-bourg, les derniers aménagements

Le chantier de réaménagement du centre-bourg s'est terminé en 2019, pour la très grande majorité des interventions prévues. Il restait cependant quelques travaux complémentaires qui devaient se dérouler aux beaux jours. C'est le cas de l'aménagement paysager du jardin, aux abords de la mairie, ou de l'habillage de plusieurs compteurs électriques. C'est désormais chose faite! Riverains, commerçants, automobilistes, promeneurs... ont pu depuis plusieurs mois s'approprier ces nouveaux espaces pour divers usages. Il est désormais temps d'inaugurer ce centre-bourg rénové. Repoussée pour cause de période pré-électorale, puis par le confinement lié à la crise sanitaire, cette journée d'inauguration est désormais fixée au samedi 26 septembre. À noter dans vos agendas. Pour plus de détails, voir page 19.

la clientèle et pour les riverains.



Lagunage des Tiers : la réfection est terminée

Notre commune possède trois bassins tampons de lagunage aux Tiers, permettant de faire transiter les eaux usées vers le milieu naturel. Ces bassins doivent être entretenus régulièrement pour épurer efficacement les eaux à travers des techniques de déseutrophisation. Des travaux de réfection ont été entrepris via le curage des bassins 1 et 2 puis le changement des bâches étanches. Le bassin 3, quant à lui a été restructuré après un curage initial afin de retrouver une couche infiltrante de 15m³/jour. Cette opération a été pilotée par Eaux de Vienne SIVEER et réalisée par la société Sire.





Un passage piétonnier sécurisé rue de la Jardelle

La commune poursuit ses actions de sécurisation de la voirie et de développement de la mobilité douce. Ainsi, un nouvel aménagement a été réalisé en bas de la rue de la Jardelle. Une très grande difficulté demeurait pour qui voulait descendre à pied de la rue pour regagner le centre-bourg. Le rétrécissement de la chaussée et l'absence de trottoir rendait le passage périlleux car les voitures frôlaient les piétons et parfois à une vitesse inadaptée. La solution a été pensée en concertation avec les riverains. La circulation se fait désormais par alternat, avec une priorité aux automobiles qui descendent de la rue. La bande piétonnière, séparée de la chaussée par des plots, sécurise désormais ce passage.

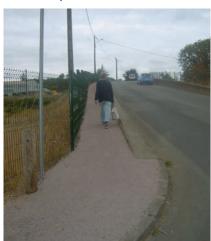
À cette occasion, le carrefour en bout de la rue du Parc a également été remanié. Les automobilistes qui vont de la rue du Parc vers le chemin d'Aillé sont isolés de ceux qui se dirigent vers la rue de la Jardelle ou des Lordières qui doivent emprunter la partie gauche de la rue. Par ailleurs, ceux qui sortent du chemin d'Aillé ont la possibilité d'avancer un peu plus qu'avant pour marquer le stop et ont ainsi une meilleure visibilité sur leur droite.

Attention: il s'agit bien d'un alternat. Les automobilistes se dirigeant en direction de Saint-Georges-lès-Baillargeaux doivent attendre que la voie soit libre pour s'engager sur cette partie de la chaussée.

Coût: 3 745€



Des travaux d'amélioration sur le pont SNCF



Les deux trottoirs de chaque côté de l'avenue du Clain, sur le pont SNCF, nécessitaient un travail de rénovation. Déjà, en 2019, le grillage souple a été remplacé par une clôture rigide, plus haute et plus sécurisante. En complément, un budget a été inscrit en 2020 pour remplacer le revêtement qui datait de la création de ce pont, il y a environ quarante ans.

C'est maintenant chose faite. La traversée piétonne pour passer d'une rive du Clain à l'autre en est améliorée, tout comme le passage des poussettes ou de personnes à mobilité réduite.

Coût: 13 800 €



Vos Rendez-vous de l'été...

Habituellement échelonnés de la mi-juin à la fin du mois de septembre, de nombreux événements festifs agrémentent votre été : concerts, cinéma, théâtre de rue, expositions, visites, balades...

Imaginé dès le mois de février, le programme 2020 n'a pas pu être mis en place, en raison de la crise sanitaire. Certaines animations ont pu cependant être maintenues à partir du mois d'août. Découvrez-les ici et venez y participer, dans le respect des gestes barrières, mais en retrouvant la convivialité qui nous a tant manqué.

Comme chaque année, ces événements sont ouverts à toutes et tous gratuitement. Pour certains événements, les lieux de rendez-vous et les horaires seront précisés ultérieurement sur dissay.fr, facebook, ou dans la presse quotidienne.

Le marché des producteurs

Mercredi 19 août de 18h à 22h



Organisé avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne, ce marché réunit des producteurs locaux du réseau « Bienvenue à la ferme ». Vous pourrez faire le plein de produits agricoles locaux et même les déguster sur place en écoutant la musique rythmée de la fanfare mobile « Chat noir ».

Organisation mairie de Dissay avec les associations de Dissay.

Soirée découvertes scientifiques

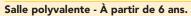
Vendredi 21 août - 17h45

L'Espace Mendès-France, centre de culture scientifique, propose une soirée en deux parties. Pour commencer, une balade botanique pour découvrir la biodiversité végétale de notre commune. Les plantes n'ont plus de secrets pour notre guide : Jean-Pierre Scherer est responsable des formations plantes aromatiques et médicinales à la Maison Familiale Rurale de Chauvigny. À la suite, il vous est proposé une soirée placée sous le signe de l'astronomie, avec la tête dans les étoiles. Chacun apporte son pique-nique.

Réservation à la mairie : 05 49 52 34 56

Soirée cinéma "En avant"

Samedi 22 août à 18h



C'est un film d'animation des studios Pixar qui vous est proposé.

Dans la banlieue d'un univers imaginaire, deux frères elfes se lancent dans une quête extraordinaire pour découvrir s'il reste encore un peu de magie dans le monde.



Balade gourmande Samedi 5 septembre à 18h



Une balade à la découverte des chemins de notre commune avec plusieurs haltes permettant de déguster des produits locaux.

Nombre de participants limité, inscription obligatoire à la mairie jusqu'au 1er septembre : 05 49 52 34 56

Forum des associations

Samedi 12 septembre

À 10 heures, l'équipe municipale recevra les nouveaux habitants de Dissay. Si vous êtes installé depuis septembre 2019 dans notre commune, signalez-vous en mairie. Au programme une présentation des élu.e.s, une visite en car de la commune et un temps convivial...

De 14h à 18h, dans le gymnase, les responsables associatifs de la commune vous donnent rendez-vous pour des moments de rencontre. Ils seront disponibles pour vous renseigner sur les activités proposées par leurs équipes.

À 22h30, le traditionnel feu d'artifice sera tiré depuis la plage (sous réserve). Port du masque obligatoire à partir de 11 ans.

À noter, en raison de la crise sanitaire, l'habituel moment de musique et de danse, en début de soirée, n'a pas été programmé cette année.

Balade botanique

Samedi 19 septembre 9h30 - 12h

Vienne Nature vous propose une balade botanique, à la découverte de la zone humide des Communaux.





décalés



Portes ouvertes au TACO

Samedi 19 septembre 15h30 - 18h30

Le TACO vous ouvre ses locaux à la Mourauderie, rue des Amandiers. Venez découvrir l'endroit jusqu'alors secret, d'où partent certains évènements inattendus qui surviennent sur la commune de Dissay. Visite des lieux ponctuée de blues, de jeux et de saucisson!

Journées européennes du patrimoine

Dimanche 20 septembre de 14h à 18h

Rue de l'Église



Visite libre de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Dissay. Venez découvrir son architecture de style gothique flamboyant et les œuvres qu'elle renferme, témoins de l'histoire de notre communauté disséenne.

Archéologie du centre-bourg

Vendredi 25 septembre - 20h30

Salle polyvalente

Pierres tombales et fondations... le soussol et l'histoire lointaine du centre-bourg n'auront plus de secrets pour vous. La société Hévea, en charge de l'archéologie préventive lors des travaux de réaménagement du centre-bourg nous présentera les résultats des fouilles.

Inauguration du centre-bourg réaménagé Samedi 26 septembre, toute la journée



Initialement repoussée pour raison de période de réserve électorale, puis par la crise sanitaire, l'inauguration du Centre-bourg réaménagé a désormais été fixée au samedi 26 septembre.

L'équipe municipale a de nouveau missionné Franck Buffeteau, architecte urbaniste, pour penser et coordonner cette journée d'inauguration en intégrant des habitants à sa préparation. Le matin, durant le marché, vous serez invités à des balades flash et le programme de la journée vous sera présenté.

Dans l'après-midi, des balades autour du bourg seront organisées.

Des habitants volontaires vous présenteront les réalisations de ce chantier, avec des surprises au long des trajets.

En fin d'après-midi, ce sera le temps officiel de l'inauguration, et à la tombée de la nuit, le centre-bourg, fermé à la circulation automobile sera à vous. Vous pourrez flâner à volonté dans ces lieux que vous connaissez mais que vous ne reconnaîtrez pas. Des artistes auront transformé les lieux... Surprise!

Le centre de Dissay comme vous ne l'avez jamais vu et comme vous ne le verrez plus jamais... À ne pas manquer!

Journée d'actions citoyennes pour l'environnement

Samedi 3 octobre, rendez-vous place du 8 mai 1945 à 9h

Préserver un cadre de vie agréable sur notre commune, c'est aussi l'affaire de tous. Vous pourrez choisir un atelier et y participer durant une demi-journée : entretien de haies vives, désherbage manuel dans votre quartier, semis de fleurs de pied de murs...





Quelques rendez-vous à venir à Dissay...

Ces rendez-vous sont donnés sous réserve. Le calendrier des animations peut évoluer en raison des décisions gouvernementales liées à la crise sanitaire ou de la volonté des organisateurs de maintenir ou non ces rendez-vous.

AOÛT 2020	THE SHEET WAS A STREET	CI II III	
Mercredi 19	Marché des producteurs	Chambre d'Agriculture, mairie et associations	Esplanade du 14 juillet
Vendredi 21	Soirée découvertes scientifiques	Mairie et Espace Mendès-France	
Samedi 22	Cinéma gratuit « En avant »	Mairie	Salle polyvalente
SEPTEMBRE 2020			
Samedi 5	Balade gourmande	Mairie	
Jeudi 10	Cinéma chez nous	Mairie et CRPC	Salle polyvalente
Samedi 12	Accueil des nouveaux habitants	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 12	Forum des associations	Mairie et comité des fêtes	Gymnase
Samedi 12	Feu d'artifice	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 19	Balade botanique	Vienne Nature	
Samedi 19	Le TACO ouvre ses portes	Le TACO	La Mourauderie
Dimanche 20	Journées du Patrimoine	Mairie	Église
Vendredi 25	Découvertes archéologiques dans le centre-bourg	Mairie	Salle polyvalente
Samedi 26	Inauguration du centre-bourg	Mairie	Centre-bourg
OCTOBRE 2020			
Samedi 3	Journée d'actions citoyennes		
	pour l'environnement	Mairie	
Jeudi 8	Cinéma chez nous	Mairie et CRPC	Salle polyvalente
Dimanche 11	Salon du bien-être animal	Nouvel'air	Salle polyvalente
Samedi 17	Loto	Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Dimanche 18	Thé dansant	FNACA	Salle polyvalente
Dimanche 25	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente
NOVEMBRE 2020			
Dimanche 1 ^{er}	Trophée JVC	Judo Vallée du Clain	Salle polyvalente
Jeudi 5	Cinéma chez nous	Mairie et CRPC	Salle polyvalente
Samedi 7	Gratiféria	Mairie	Maison des association
Samedi 7	Diner dansant	Twirling l'Espoir	Salle polyvalente
Dimanche 8	Vide ta chambre	APE Les p'tits, les grands	Salle polyvalente
Mercredi 11	Cérémonie commémorative	Mairie	Monument aux morts
Samedi 14	Représentation théâtrale	Théâtre du Clos-Belhoir	Maison des association
Samedi 14	Stage danse	Danse Plaisir Dissay	Salle polyvalente
Dimanche 15	Vide-grenier petite enfance	Karabouille	Salle polyvalente
Jeudi 19 au samedi 21	Festival : Les culs gelés show	Le TACO	Centre-bourg
Vendredi 27	film "Les mémoires du ciel"	Mairie et Espace Mendès-France	Salle polyvalente
Samedi 28	Une naissance, un arbre	Mairie	Maison des association
Samedi 28	Stage Taï-shi / Démonstrations	FEPS	Salle polyvalente
Dimanche 29	Salon des artistes amateurs	FEPS	Salle polyvalente
DÉCEMBRE 2020			
Jeudi 3	Cinéma chez nous	Mairie et CRPC	Salle polyvalente
Samedi 5	Loto	CSD Foot	Salle polyvalente
Dimanche 6	Téléthon	Agissons pour nos enfants	Salle polyvalente et gymnase
Samedi 12	Repas des Aînés	CCAS	Salle polyvalente
Dimanche 27	Thé dansant	Carrefour de l'amitié	Salle polyvalente

Retrouvez régulièrement les infos, les actus et l'agenda sur www.dissay.fr, sur l'appli Communecté Dissay et sur facebook Dissay Animations

Sur les registres de l'Etat civil disséen, au cours des derniers mois...

- Élise Ariès
- Alice Barbot
- Léona Bellardant
- Malone Broux
- Zoé Ferreira
- Loris Lavrard Raveau
- Ruby Pré • Saana Santamaria
- Mya Vermeulen

- Véronique Frachet et Mickaël Blanchard
- Julia Champaloux et Peter Lawless

- Gérard Chaumont
- Francis Cochard
- Régine Dupuis, veuve Bout
- Robert Fradin
- Gishlaine Neveu, veuve Bellot
- Francine Plumereau, épouse Surault
- Nadine Simon, veuve Dandonneau

Seules sont reportées ici les inscriptions pour lesquelles les familles ont donné l'autorisation de publication.